

LES GESTES PROTECTEURS

On peut résumer les gestes protecteurs à 7 grands principes :

1

Les **participants qui sont malades restent à la maison**. Une liste des symptômes liés au COVID-19 est disponible en annexe.

2

Un **lavage régulier des mains** ➔ à l'eau et au savon doit être possible avant et après les repas, entre les activités, avant et après avoir été aux toilettes, après s'être mouché ou avoir éternué... À défaut de savon, les nettoyants pour les mains à base d'alcool sont aussi efficaces. Ces nettoyants sont à éviter chez les participants de moins de 12 ans. Il y aura un accès à suffisamment de lavabos ou à des bassines d'eau claire (à changer régulièrement) ainsi que des consignes rappelant comment se laver correctement les mains.

3

→ **Pour les animés de - de 12 ans**, le port du masque n'est pas nécessaire. La distanciation physique d'1m50 non plus même si elle est souhaitée aux contacts rapprochés qui doivent, dans tous les cas, être limités.

→ **Pour les animés de + de 12 ans et les animateurs :**

- **A l'intérieur**, la distanciation physique et le port du masque doivent être respectés.
- **A l'extérieur**, le masque n'est pas obligatoire si la distanciation physique est respectée et que les réglementations communales le permettent. Si tu animes/vis un jeu à moins d'1m50, tu dois donc mettre un masque.

4

Chaque participant sera attentif à **tousser ou éternuer en se couvrant le nez et la bouche** avec un mouchoir ou, à défaut, dans le pli du coude et utilisera des **mouchoirs à usage unique** à jeter dans une **poubelle fermée par un couvercle**.

5

Il faut **éviter de serrer la main ou d'embrasser** pour saluer une autre personne.

6

Une **attention toute particulière** doit être apportée **aux personnes à risque** (+ de 65 ans, diabétiques, cardiaques, maladies pulmonaires ou rénales, système immunitaire affaibli).

7

Le **port du masque et le lavage des mains** sont indispensables avant de **prodiguer des soins**.

